



centre ressource
pour les intervenants
auprès des auteurs
de violences sexuelles

Catalogue de formations 2026



CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes, GCS « Claude BALIER »

Numéro de déclaration formation : N°82 38 04613 38

Pour vous inscrire : <https://forms.gle/LpnEHSLCwqSSa3GC9>

Mesdames, Messieurs,

Vous témoignez un intérêt à nos formations, nous vous en remercions. Notre Centre Ressource est mandaté depuis 2008 par l'Agence Régionale de la Santé pour vous accompagner et vous former à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

Nous mettons notre expérience, notre expertise, nos savoirs et savoir-faire à votre disposition à travers nos prestations de formation, d'espace expert, de rencontre maillage-santé-justice-sociale, journée d'étude ou conférence-débat. Nous sommes présents pour vous accompagner dans la gestion de cas d'infraction à caractère sexuel survenu dans vos institutions. Nous pouvons aussi vous apporter des conseils et les outils nécessaires à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles.

Concernant notre offre de formation, nous sommes à votre écoute pour construire des programmes adaptés à vos besoins. Par ailleurs, nos formations sont conçues dans le but d'actualiser et d'approfondir vos connaissances ainsi que vos compétences sur les représentations et la clinique des auteurs de violences sexuelles, les outils thérapeutiques, les injonctions et obligations de soins, les principes de soins et traitements médicamenteux, la pédophilie, l'inceste et les violences intrafamiliales, etc.

Nous espérons que notre catalogue de formations répond à vos besoins et vous offre des instants d'apprentissage et de réflexion qui vous permettront de faire évoluer vos pratiques et contribueront à votre épanouissement professionnel.

Très cordialement,
L'équipe du CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes

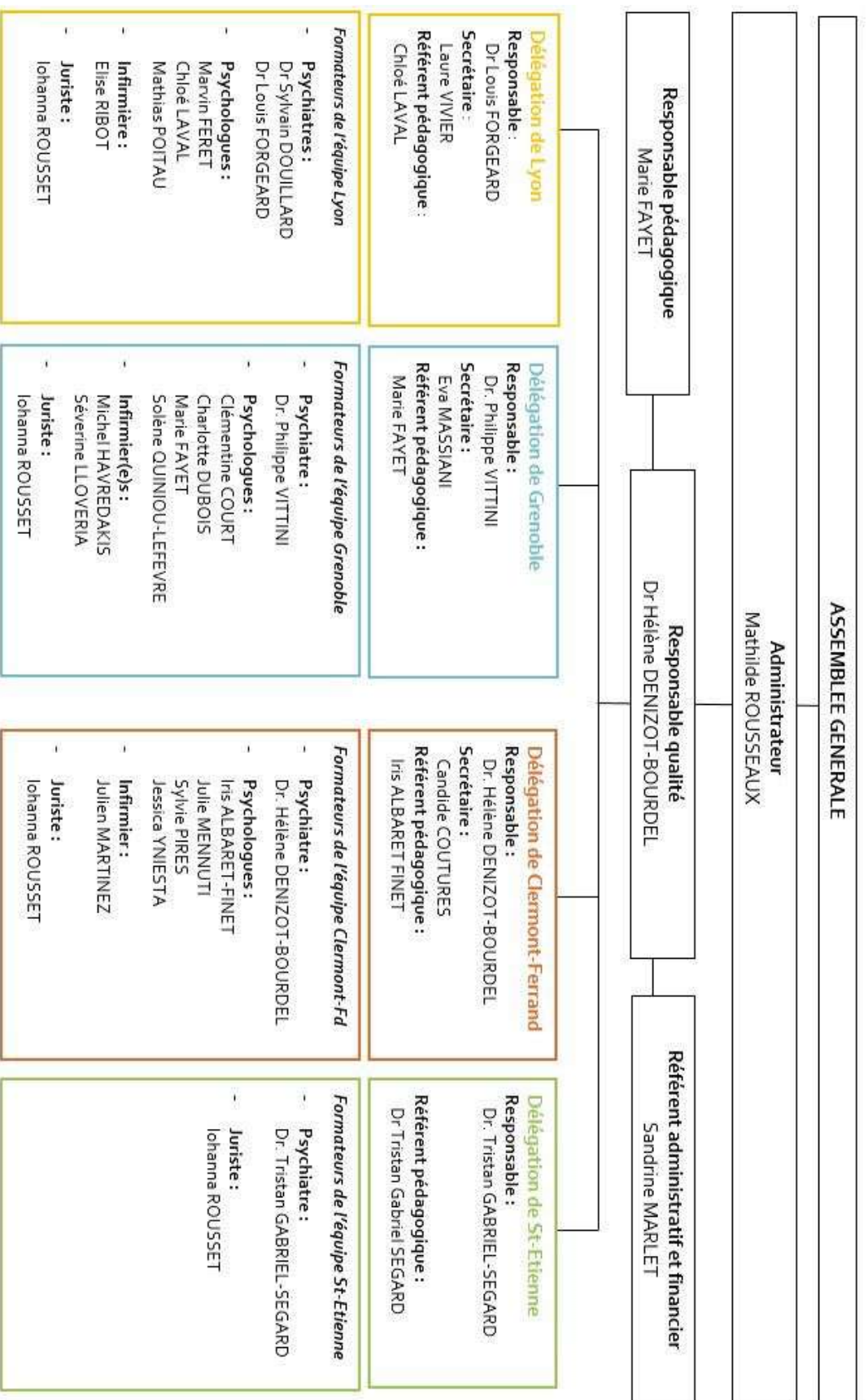
Sommaire

Organigramme	4
Les missions	5
Information générale	6
Module 1 —Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle	7
Module 2 —Approfondissement de la clinique des auteurs de violences sexuelles et de l'agir sexuel violent	8
Module 3 — Les soins pénalement ordonnés : obligation et injonction de soins	9
Module 4 —Les traitements médicamenteux	10
Module 5 —Les comportements sexuels problématiques chez les enfants de moins de 12 ans	13
Module 6 —Initiation à la clinique des adolescents auteurs de violences sexuelles de plus de 12 ans	14
Module 7 —Traumatisme et auteurs des violences sexuelles	15
Module 8 —Troubles pédophiliques et états des lieux	16
Module 9 —Les violences sexuelles intrafamiliales / incestes	17
Module 10 — Selflife© : outils de médiation à visée préventive	18
Module 11 —Les comportements sexuels inappropriés chez les personnes âgées	19
Module 12 — Outils tryptiques : Génogramme, Chôrogramme, Historiogramme	20
Calendrier des formations 2026	21
Modalités d'inscription	

22



ORGANIGRAMME CRIAVS ARA



Les missions

Animation du maillage régional Santé-Justice-Social :



- Initier et animer des rencontres pluridisciplinaires, départementales, des professionnels du sanitaire, de la justice, de l'accompagnement social et de l'insertion.
- Développer un réseau de soin de proximité.

Documentation :



- Recenser les connaissances actuelles, les avancées de la recherche, l'évolution des pratiques cliniques et thérapeutiques et les mettre à disposition notamment sur : **theseas.reseaudoc.org**.
- Consultation, prêt de documents et accompagnement à la recherche.
- Envoi d'un bulletin de veille documentaire.

Espace expert :



- Fournir un appui pour penser les difficultés inhérentes à la pratique clinique auprès des auteurs de violences sexuelles.
- Réflexion autour des prises en charge.
- Evaluation des situations difficiles et des stratégies de soins.

Formation :



- Initiale auprès des instituts de formation, des universités afin de sensibiliser les futurs professionnels.
- Continue auprès des professionnels.

Prévention :



- Développer les liens auprès des associations et des professionnels de « première ligne » en contact avec les enfants, les adolescents et les familles pour penser et articuler la prévention des violences sexuelles.
- Créer des temps forts et proposer des rencontres locales.

Recherche :



Encourager, favoriser et initier le développement de recherches et de réflexion sur l'amélioration des traitements et des accompagnements des auteurs de violences sexuelles.

Mineurs auteurs de violences sexuelles :



Cette mission spécifique se décline de façon transversale dans les six missions ci-dessus et s'adresse aux professionnels intervenant auprès des mineurs auteurs de violences sexuelles.

Informations générales

Dans le cadre des missions du CRIAVS Auvergne-Rhône-Alpes, nous vous proposons ce catalogue de formations qui s'adresse à tous les professionnels des secteurs du sanitaire, du médico-social, du social, du judiciaire, de l'éducation... etc.. Ce catalogue sera actualisé chaque année en fonction de l'évaluation des connaissances cliniques dans le champ des violences sexuelles.

12 modules composent ce catalogue, il est à noter que les modules 1 (initiation à la clinique des AVS) et 2 (approfondissement de la clinique des AVS), peuvent être demandés en prérequis pour accéder à certaines des formations.

Tout au long de l'année, en plus des formations, des conférences, des soirées-débats, des groupes inter-professionnels et des journées d'études vous sont proposés dans les différentes délégations du CRIAVS ARA, toutes les informations sont accessibles sur le site internet : www.criavs-ara.org.

L'engagement du CRIAVS ARA se décline autour de trois axes :

- La satisfaction des stagiaires
- L'implication de l'équipe dans l'accompagnement à court et à long terme de nos stagiaires
- L'amélioration continue de nos prestations

Les méthodes et outils pédagogiques :

- Une évaluation par QCM est réalisée avant et après chaque formation, sans notation
- Des apports théoriques et/ou techniques centrés sur des études de cas clinique ou sur des activités professionnelles des participants (vignettes cliniques, bibliographie, power point...).

Formation en intra-établissement :

Certaines formations spécifiques peuvent être adaptées à la demande en fonction des besoins des acteurs de terrain. Pour la mise en place de ces formations, il vous faut prendre contact avec la délégation du CRIAVS correspondant à votre secteur.

Prérequis :

L'accès aux conférences, des soirées-débats, des groupes inter-professionnels et des journées d'études, ne nécessite pas de prérequis. Les informations concernant les prérequis se trouvent sur chaque fiche module.

Modalité d'inscription :

Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire en ligne (cf. page N°21).

A réception de votre demande d'inscription, vous recevrez un mail de confirmation en tenant compte des places restantes.

15 jours avant la formation vous recevrez une convocation ainsi qu'une convention de formation (à nous retourner signée).

Lieu et déroulement des formations :

Les formations du catalogue se déroulent au sein de l'une de nos délégations : Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Etienne, en fonction du module. Le lieu de formation est indiqué dans le descriptif de chaque module. L'adresse exacte du lieu de formation sera précisée sur la convocation.

La durée de nos formations est de 7 heures par jour soit de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ou en demi-journée sur la base de 3 heures 30.

Chaque stagiaire signe par demi-journée une fiche de présence.

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation de la part des stagiaires. Une première évaluation est réalisée à l'issue de la formation, une seconde sera envoyée aux stagiaires six mois après la formation afin de savoir si celle-ci leur a été utile dans leur pratique. Une attestation de présence nominative vous est remise ou envoyée par mail à la fin de la formation.

Organisation des formations :

Les formations sont dispensées en présentiel. À l'exception du module « Traitement médicamenteux ». Quelques semaines avant le début de la formation vous recevrez une convocation (date, lieu et liens si visio) et une convention de formation. Les supports pédagogiques vous seront remis en amont de la formation via un lien numérique. Contrôle des connaissances acquises lors de la formation à la fin de journée.

Assiduité :

Pour tout empêchement, merci de prévenir le CRIAVS, dès que possible.

En cas d'absence la somme sera due dans sa totalité. Le CRIAVS se réserve le droit de faire évoluer le contenu et / ou de changer d'intervenants.

Si on ne pouvait tenir la tenue du stage à la date fixée le CRIAVS s'engage à fixer une date de remplacement.

Nos tarifs :

Les formations que nous proposons dans ce catalogue sont gratuites pour tous les professionnels exerçant dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour les professionnels exerçant en dehors de la région, les formations sont payantes (en présentiel : 130€ pour une journée et 65€ en demi-journée. Chèque à l'ordre de l'agent comptable du CRIAVS ARA ou virement (le RIB vous sera transmis à la suite de l'inscription)).

Restauration :

Pour toutes les formations, les modalités de restauration vous seront précisées sur la convocation.

Statistique de satisfaction formation :

Le pourcentage de professionnels satisfait des formations dispensées par le CRIAVS ARA est de 95% pour l'année 2025.

80% des stagiaires mettent en pratique les compétences et connaissances acquises au cours de la formation.

Accessibilité :

Les locaux des différents centres de formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Informations juridiques :

Les informations juridiques citées lors des formations ont été revues par la Juriste du CRIAVS-ARA.

Pour les Personnes en Situation de Handicap merci de l'indiquer lors de votre inscription

M1

Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle

DATES ET LIEUX : (Plusieurs sessions mais module identique)

Clermont-Ferrand : Julien MARTINEZ, Sylvie PIRES, Jessica YNIESTA

Mardi 27 janvier 2026 de 9h à 17h

Mardi 30 juin 2026 de 9h à 17h

Grenoble : Clémentine COURT, Michel HAVREDAKIS, Solène QUINIQU-LEFEVRE et Charlotte DUBOIS

Lundi 19 janvier 2026 de 9h à 17h

Jeudi 08 octobre 2026 de 9h à 17h

Lyon : Chloé LAVAL, Mathias POITAU, Elise RIBOT et Iohanna ROUSSET

Lundi 26 janvier 2026 de 9h à 17h

Jeudi 08 octobre 2026 de 9h à 17h

PRÉ-REQUIS :

Pas de pré-requis

PROGRAMME :

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Représentations sociales des AVS (avec Brainstorming)
- * Contexte épidémiologique

12h30-13h30 : Pause déjeuner

Modalités des prises en charges

- * Illustration clinique
- * Éléments théoriques
- * Réflexions collectives et posture professionnelle

Bilan et évaluation de la journée

Résumé

Cette formation s'adresse tous professionnels qui souhaitent s'initier à la clinique des auteurs de violences sexuelles sur le plan théorique et pratique. Elle accorde une place privilégiée à la clinique de l'agir sexuel violent afin de dégager les enjeux psychiques à l'œuvre autour du passage à l'acte. Ce focus permet d'identifier de quel type d'agir il s'agit afin de mieux adapter la réponse thérapeutique.

Objectifs

Cette formation permettra aux participants d'acquérir les notions initiales de la clinique des auteurs de violences sexuelles. D'appréhender les aspects psychopathologiques des auteurs de violences sexuelles. De prendre conscience des représentations sociales et leurs impacts sociologiques, historiques et professionnels et enfin de rechercher la posture professionnelle la plus adaptée à cette clinique.

Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

Aptitudes et compétences

- Accompagner les AVS sur le plan législatif, clinique et social. Se positionner et travailler avec les auteurs et en lien avec les professionnels du réseau.

Tarif

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts se référer aux informations générales

Public

Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique PRIORITÉ aux professionnels du champ Sanitaire.

Nombre de participant

Minimum de 5 et maximum 15

Inscription

<https://forms.gle/LpnEHSCLCwgSSa3GC9>

DATE ET LIEU :

Lyons : Chloé LAVAL, Mathias POITAU et Iohanna ROUSSET
Jeudi 11 juin 2026 de 9h à 17h

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

PROGRAMME :

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Rappels sur les soins sous main de justice et pluralité des cadres autour des AVS (sanitaire, social et judiciaire) + focus sur les infractions sexuelles.
- * Approfondissement théorico-clinique - Typologie des AVS et constantes de fonctionnement
- * Exemple de l'injonction de soins pour illustrer le maillage Santé-Justice et l'intercontenance.

12h30 — 13h30 : Pause Déjeuner

- * Présentation du dispositif des PlateFormes Référentielles de soins aux Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel (PFR AICS)
- * Ateliers en sous groupe sur les dispositifs de soins existants

Bilan et évaluation de la journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique
Cette formation s'adresse à des professionnels qui ont une connaissance de cette clinique sur le plan théorique et pratique. Elle vise à consolider vos savoirs sur cette clinique spécifique. Et cherchera à approfondir vos postures professionnelles et vos connaissances des dispositifs de soins.	• Approfondir les notions relatives à la clinique de l'agir sexuel violent. • Mieux appréhender les dysfonctionnements psychiques liés à ces passages à l'acte. • Appréhender les différents dispositifs et outils existant pouvant être mis en place dans la prise en charge d'un AVS. • Penser le cadre et les postures professionnels et institutionnels auprès des auteurs de violences sexuelles, au regard de cette clinique spécifique.	• Apports théoriques • Echanges sur les pratiques • Vignettes cliniques • Travail en sous groupe
		Aptitudes et compétences Savoir identifier les typologies de fonctionnement psychique des AVS. Etre en capacité d'évaluer et proposer un cadre thérapeutique adapté pour un public AVS.
Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts se référer aux informations générales	
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique PRIORITÉ aux professionnels du champ Sanitaire.	
Nombre de participant	Minimum de 5 et maximum 15	
Inscription	https://forms.gle/LpnEHSLCwqSSa3GC9	

DATES ET LIEUX : (Plusieurs sessions mais module identique)

Grenoble : Clémentine COURT, Séverine LLOVERIA, Iohanna ROUSSET et Philippe VITTINI
16/11/2026—9h—17h

Lyon : Chloé LAVAL, Elise RIBOT, Iohanna ROUSSET et Philippe VITTINI
20/05/2026—9h—17h

PRÉREQUIS :

Pas de prérequis

PROGRAMME :

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Rôle du médecin coordonnateur et regard juridique

12h30 — 13h30 : Pause Déjeuner

- * Modalités de prise en charge et situations cliniques

Bilan et évaluation de la journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique
Cette formation vise à améliorer les connaissances de chacun sur les soins pénalement ordonnés : obligation et injonction de soins. Le cadre de soin peut questionner la modalité de la prise en charge, la posture soignante... Il semble important de familiariser les professionnels à ce dispositif de soin et d'en appréhender les différentes dimensions : juridiques, éthiques et déontologiques afin de remplir au mieux la mission de soignant en psychiatrie.	• Connaître les compétences de chacun pour plus de différenciation • Distinguer les particularités légales des différents dispositifs de soins pénalement obligés. • Discerner leurs implications pratiques dans la prise en charge des patients placés sous main de justice.	• Apports théoriques • Echanges sur les pratiques • Vignettes cliniques
		Aptitudes et compétences Distinguer les particularités légales de différents dispositifs de soins pénalement imposés. Repérer l'implication pratique dans le soin.
Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts se référer aux informations générales	
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique PRIORITÉ aux professionnels du champ Sanitaire.	
Nombre de participant	Minimum de 5 et maximum 15	
Inscription	https://forms.gle/LpnEHSLCwqSSa3GC9	

DATES ET LIEUX :**DENIZOT BOURDEL**

En distancié : 19/05/2026 de 9h à 13h

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

La formation se déroulera **uniquement en distancié** sous forme de modules d'auto-apprentissage suivi d'une réunion d'échanges et de réponse aux questions également en distancié.

PROGRAMME :**Accueil des participants**

- * QCM préparatoire
- * Capsule vidéo

Bilan et évaluation**Déroulement :**

Après leur inscription, les stagiaires recevront un mois avant la date de la réunion un questionnaire de pré-positionnement, qu'ils devront remplir afin de recevoir le lien pour les modules d'auto-apprentissage en ligne. Après le visionnage de ceux-ci à leur convenance, ils sont conviés à participer à la réunion d'échanges à 9h. La validation du module repose sur la réalisation des questionnaires de pré et post-formation, à l'auto-apprentissage à partir des modules en distancié, et à la participation à la réunion d'échanges.

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique
Rationnel physiopathologique de la prescription des principales molécules, psychotropes et anti androgènes. Données pharmacologiques essentielles concernant les molécules utiles dans le traitement des auteurs de violences sexuelles. Recommandations françaises et internationales dans la pharmacothérapie des auteurs de violences sexuelles. Modalités pratiques de mise en œuvre des traitements : bilan pré-thérapeutique, balance bénéfice/risque, modalités de suivi et de surveillance.	L'objectif de la formation est de permettre aux médecins qui seront en charge de la prescription de traitement médicamenteux pour les auteurs de violences, de connaître les indications et les modalités de prescriptions des différentes molécules.	• Apports théoriques • Echanges sur les pratiques • Vignettes cliniques
		Aptitudes et compétences A l'issue de la formation, les médecins seront en capacité de prescrire et surveiller les modalités de prescription des différentes molécules indiquées dans le traitement des auteurs de violences sexuelles.

Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts se référer aux informations générales
Public	Médecins, internes, assistants, psychiatres
Nombre de participant	Minimum de 5 et maximum 15
Inscription	https://forms.gle/LpnEHSLCwqSSa3GC9

M5

Les comportements sexuels problématiques chez les enfants de moins de 12 ans

DATES ET LIEUX : (Plusieurs sessions mais module identique)

Clermont-Ferrand : Iris ALBARET-FINET et Julie MENNUTI
Mardi 06 octobre 2026 de 9h à 17h

Grenoble : Marie FAYET et Solène QUINIQU-LEFEVRE
Lundi 7 septembre 2026 de 9h à 12h30

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

PROGRAMME :

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Le développement psycho sexuel chez l'enfant et l'adolescent
- * CSP définition
- * La clinique CSP / Vignettes cliniques

12h30 — 13h30 : Pause Déjeuner

- * Orientation / Prévention

Bilan et évaluation de la journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique
Les violences sexuelles sur mineurs sont réalisées par des mineurs dans 1/4 des situations. Il est donc fondamental de développer des éléments de compréhension des dynamiques en jeu pour pouvoir intervenir de façon plus pertinente auprès des publics concernés (prise en charge, signalement, etc...)dans une logique de réseau et de partenariat. Mais les agirs sexuels ne sont pas nécessairement infractionnels ni même pathologiques. Il convient donc d'apporter des repères clairs sur le développement normal de la sexualité incluant l'exploration sexuelle normale, afin de pouvoir repérer les situations de comportements sexuels problématiques qui signent la détresse de l'enfant pré-pubère.	• Distinguer les comportements sexuels problématiques d'une exploration sexuelle typique chez l'enfant et l'adolescent. • Elaborer une prise en charge individuelle ou collective adaptée pour cette clinique (posture professionnelle, positionnement d'équipe). • Concevoir des actions de prévention en matière de violence sexuelle auprès de mineurs.	• Apports théoriques • Echanges sur les pratiques • Vignettes cliniques
		Aptitudes et compétences
		• Connaître les changements psycho sexuel de l'enfant • Identifier les comportements sexuels problématiques • Adapter sa posture professionnelle.

Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts se référer aux informations générales
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique PRIORITÉ aux professionnels du champ Sanitaire.
Nombre de participant	Minimum de 5 et maximum 15
Inscription	https://forms.gle/LpnEHSLCwqSSa3GC9

M6

Initiation à la clinique des adolescents auteurs de violences sexuelles de plus de 12 ans

DATES ET LIEUX : (Plusieurs sessions mais module identique)

Clermont-Ferrand : Julie MENNUTI et Jessica YNIESTA
Mardi 10 novembre 2026 de 9h à 17h

Grenoble : (même module proposé deux fois)

Lundi 9 mars 2026 de 9h à 17h : Charlotte DUBOIS et Marie FAYET
Lundi 8 juin 2026 de 9h à 17h : Clémentine COURT et Séverine LLOVERIA

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

PROGRAMME :

Accueil des participants :

- * Attentes, objectifs et QCM
- * La justice pénale des mineurs
- * La clinique de l'adolescent auteur de violence sexuelle
- * Vignettes cliniques

12h30 — 13h30 : Pause Déjeuner

- * Posture professionnelle
- * Prise en charge individuelle et / ou groupale

Bilan et évaluation de la journée

Résumé

La sexualité chez les enfants et les adolescents peut venir interpeller les professionnels dans leurs pratiques. Il peut être compliqué de se repérer entre ce qui participe du développement psycho-sexuel de ce qui entre dans le cadre de la psychopathologie des passages à l'acte sexuel violent dans l'adolescence.
Le processus adolescent peut amener une réflexion différente sur le passage à l'acte et permettre de proposer une prise en charge la plus adaptée possible. Nous vous proposons d'aborder les aspects thérapeutiques engagés lors de la prise en charge des mineurs AVS tout en dépliant les mouvements dans la relation d'aide psycho-éducative.

Objectifs

- Définir le cadre légal de la justice pénale des mineurs (principes, ordonnance 45, signalement, ip, etc ...).
- Faire un état des lieux sur la clinique des mineurs AVS.
- Acquérir ou enrichir les notions relatives à l'agir sexuel violent chez le mineur.
- Aborder sous un angle psycho criminologique la clinique des AVS.
- Elaborer une prise en charge individuelle ou collective adaptée pour cette clinique (posture professionnelle, positionnement d'équipe).

Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Echanges sur les pratiques
- Vignettes cliniques

Aptitudes et compétences

Etre en capacité de repérer les différents aspects dans la clinique de l'agir sexuel violent chez les mineurs. Savoir identifier les indications des prises en charges thérapeutiques auprès des AVS.

Tarif

Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts se référer aux informations générales

Public

Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique PRIORITÉ aux professionnels du champ Sanitaire.

Nombre de participant

Minimum de 5 et maximum 15

Inscription

<https://forms.gle/LpnEHSLCwqSSa3GC9>

DATES ET LIEU :

Grenoble : Solène QUINIQU-LEFEVRE et Séverine LLOVERIA
Lundi 16 et mardi 17 mars 2026 de 9h à 17h

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

PROGRAMME :*** Jour 1 :****Accueil des participants :**

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Rappels et repères cliniques du fonctionnement des AVS
- * Le Traumatisme
- * La dissociation : définition et neurobiologie

12h30—13h30 : Pause déjeuner

- * La mémoire traumatique
- * Psychotraumatisme complexe et diagnostic différentiel
- * Echanges et vignettes cliniques

Bilan et évaluation de la journée*** Jour 2****Accueil des participants :**

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Trauma—Dissociation et théorie de l'attachement
- * Fenêtre de tolérance et outils de stabilisation

12h30—13h30 : Pause déjeuner

- * Thérapies du traumatisme
- * Echanges et vignettes cliniques

Bilan et évaluation de la journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique
La formation se déroule sur deux jours, en présentiel. Le premier jour vise à apporter les bases de la clinique du traumatisme psychique, des mécanismes psychiques et des différentes étapes de la constitution du trauma. Le deuxième jour vise à aborder le trauma et son traitement sous l'angle de la neurobiologie, et du traitement de l'information, et présenter différents outils de prise en charge spécifique du traumatisme d'une part, et d'étudier le traumatisme chez les AVS.	Jour 1 : • Savoir reconnaître la symptomatologie du traumatisme psychique et appréhender la diversité de ses manifestations Cliniques. • Concevoir la spécificité du traumatisme complexe. Jour 2 : • Appréhender la dissociation péri-traumatique et la mémoire traumatique. • Comprendre les mécanismes sous-jacents au traumatisme psychique et leur implication dans la prise en charge ; la clinique du trauma et de l'attachement chez les AVS. • Découvrir différents outils et différentes psychothérapies utilisées dans le traitement des traumatismes psychiques E.M.D.R (Eye Movement Desensitization et Reprocessing), I.C.V (Intégration du Cycle de la Vie), Brainspotting, E.F.T...	• Apports théoriques • Echanges sur les pratiques • Vignettes cliniques
		Aptitudes et compétences Savoir identifier et accueillir la clinique du traumatisme psychique chez les AVS.
Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts se référer aux informations générales	
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique PRIORITÉ aux professionnels du champ Sanitaire.	
Nombre de participant	Minimum de 5 et maximum 15	
Inscription	https://forms.gle/LpnEHSLCwqSSa3GC9	

DATES ET LIEUX : (Plusieurs sessions mais module identique)

Clermont-Ferrand : Julien MARTINEZ et Sylvie PIRES
Mardi 8 décembre 2026 de 9h à 17h

Lyon : Sylvain DOUILLARD, Chloé LAVAL et Iohanna ROUSSET
Jeudi 15 octobre 2026 de 9h à 17h

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

PROGRAMME :**Accueil des participants :**

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Définitions et classifications ; pédophilie, pédocriminalité, paraphilie
- * Approches cliniques

12h30 — 13h30 : Pause Déjeuner

- * La cyberpédocriminalité
- * Outils d'évaluation et pistes de prise en charge

Bilan et évaluation de la journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique
Confondue avec la pédocriminalité, la pédophilie est une paraphilie dont le trouble peut conduire à un passage à l'acte dans une logique de facteur de risque. La prise en charge des troubles paraphiliques et en particulier du trouble pédophilique et de ses multiples expressions est un défi qui nécessite une compréhension fine des définitions cliniques, des dynamiques en jeu, et des enjeux et principes de prise en charge.	• Définir le cadre légal du phénomène de la pédophilie • Déconstruire les représentations sur la pédophilie et les pédophiles • Proposer une lecture clinique, psycho-pathologique, développementale de la problématique • Aborder la spécificité de la cyberpédocriminalité • Connaître des outils d'évaluation des sujets pédophiles en vue d'élaborer des prises en charge adaptées.	• Apports théoriques • Echanges sur les pratiques • Vignettes cliniques
		Aptitudes et compétences • Savoir évaluer pédophilie et pédocriminalité. • Proposer un accompagnement individualisé.
Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts se référer aux informations générales	
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique PRIORITÉ aux professionnels du champ Sanitaire.	
Nombre de participant	Minimum de 5 et maximum 15	
Inscription	https://forms.gle/LpnEHS LCwqSSa3GC9	

DATES ET LIEUX : (Plusieurs sessions mais module identique)

Clermont-Ferrand : Iris ALBARET-FINET et Jessica YNIESTA
Mardi 24 mars 2026 de 9h à 17h

Grenoble : Marie FAYET et Michel HAVREDAKIS
Lundi 30 novembre 2026 de 9h à 17h

Lyon : Chloé LAVAL, Mathias POITAU, Elise RIBOT et Iohanna ROUSSET
Jeudi 3 décembre 2026 de 9h à 17h

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

PROGRAMME :**Accueil des participants :**

- * Attentes, objectifs et QCM
- * Que dit la loi des violences sexuelles en intrafamilial ?
- * Clinique des dynamiques familiales dysfonctionnelles
- * Aspects transgénérationnels

12h30 — 13h30 : Pause Déjeuner

- * Repérage, évaluation et prise en charge autour de vignettes cliniques
- * Ateliers en sous groupe

Bilan et évaluation de la journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique
La famille est le lieu premier où s'ordonne et s'organise la sexualité du sujet. Les premiers objets d'investissement amoureux se trouvent au sein de la famille et semblent prédestiner les choix ultérieurs. Ces configurations proposent plusieurs scénarités qui peuvent être dysfonctionnantes ou non. Cette formation propose tout d'abord d'évoquer les différents types de familles où nous retrouvons des violences sexuelles intrafamiliales, puis de s'attarder sur les liens complexes et souffrants de ces familles. La notion du transgénérationnel et de secrets de famille seront également abordés. Enfin il sera essentiel de parler des différents types de prise en charge du côté du social, de l'éducatif et du thérapeutique.	• Connaître les différentes typologies des familles: familles incestuelles/incestueuses, abandonniques, maltraitantes... • Repérer les complexes familiaux et fraternels, les liens familiaux souffrants. • Aborder les impacts du transgénérationnel et secrets de famille. • Approcher les notions d'inceste, promiscuité, huisclos... • Evoquer les différents outils aidant à la prise en charge sociale, éducative et thérapeutique .	• Apports théoriques • Echanges sur les pratiques • Travaux pratiques en sous-groupes • Vignettes cliniques
		Aptitudes et compétences Etre en capacité de reconnaître les différentes typologies familiales afin de penser des indications thérapeutiques.
Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts se référer aux informations générales	
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique PRIORITÉ aux professionnels du champ Sanitaire.	
Nombre de participant	Minimum de 5 et maximum 15	
Inscription	https://forms.gle/LpnEHS LCwqSSa3GC9	

DATES ET LIEUX : (Plusieurs sessions mais module identique)

Clermont-Ferrand : Julie MENNUTI et Jessica YNIESTA
Lundi 20 et mardi 21 avril 2026 de 9h à 17h

Lyon : Mathias POITAU et Elise RIBOT
Jeudi 26 mars 2026 de 9h à 17h

PRÉREQUIS :

Pas de pré-requis
Le comité pédagogique
privilégiera les candidatures en
binôme au sein d'une institution
motivée pour mettre en place un
dispositif groupal

PROGRAMME : CLERMONT-FD

JOUR 1 :

- * Présentation de l'outil et mise en pratique
- * Principaux modèles théoriques de la prévention des violences sexuelles

12h30—13h30 : Pause repas

- * Mise en pratique de l'outil Selfife©
- * Evaluation de la journée

Bilan et évaluation de la journée

JOUR 2 :

- * Rappel du jour 1 et constitution des groupes
- * Mise en situation 1 et retour d'expérience structurée

12h30—13h30 : Pause repas

- * Mise en situation 2 et retour d'expérience structurée
- * Présentation de l'ensemble des déclinaisons du Selfife©

Bilan et évaluation de la journée

PROGRAMME : LYON

- * Présentation de l'outil et mise en pratique
- * Principaux modèles théoriques de la prévention des violences sexuelles

12h30—13h30 : Pause repas

- * Mise en pratique de l'outil Selfife© et retour d'expérience
- * Présentation de l'ensemble des déclinaisons du Selfife©

Bilan et évaluation de la journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique
Le Selfife© est un outil de médiation ludique, à visée préventive (primaire, secondaire ou tertiaire), sous forme d'un jeu de l'oie, notamment créé pour une utilisation en stand. Il se joue en équipes, les participants devant prendre position sur les items proposés. D'orientation éducative, cet outil de médiation cible les questions de la transgression et de la sexualité, deux composantes de la violence sexuelle, et de manière plus large les questions de l'intimité, du rapport aux autres, de la violence, des conduites à risque, en lien ou non avec des problématiques d'addiction.	• Découvrir et apprendre à utiliser l'outil Selfife©, connaître les règles, les objectifs qu'il peut soutenir. • Connaître les enjeux et axes de prévention efficaces en matière de violences sexuelles • Se sensibiliser aux connaissances et aux dynamiques en jeu dans la prise en charge ou l'animation en groupe. • Penser et éprouver sa posture d'animateur et de co-animateur.	• Apport théorique • Echanges sur les pratiques • Vignettes cliniques
		Aptitudes et compétences Savoir utiliser le Selfife© et animer un groupe, pour favoriser les échanges et la réflexivité des participants au sujet des violences sexuelles
Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts se référer aux informations générales	
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique PRIORITÉ aux professionnels du champ Sanitaire.	
Nombre de participant	Clermont-Ferrand : Minimum de 5 et maximum 15 // // Lyon : Minimum de 4 et maximum de 8	
Inscription	https://forms.gle/LpnEHSCLCwqSSa3GC9	

M11

Les comportements sexuelles inappropriés chez les personnes âgées

DATES ET LIEUX :

Clermont-Ferrand : Julien MARTINEZ et Sylvie PIRES

Mardi 28 avril 2026 de 9h à 17h

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

PROGRAMME :

Accueil des participants :

- * Sexualité et santé sexuelle, définition
- * La personne âgée en institution : focus sur le cadre légal
- * Aspects cliniques du CSI en institution

12h30 — 13h30 : Pause Déjeuner

- * Prise en charge du CSI : Outils
- * Cas cliniques collaboratifs

Bilan et évaluation de la journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique
Les violences sexuelles chez les personnes âgées engendrent des difficultés chez les professionnels et nécessitent des ressources spécifiques pour les accompagner. Nous proposons au cours de cette journée d'aborder pleinement cette thématique sous différents angles (sociétal, juridique, institutionnel et clinique) afin de mieux la caractériser. Ces éléments de compréhension nous permettront ainsi de mieux identifier les possibilités d'action en termes d'accompagnement de ces personnes âgées, qu'elles soient institutionnalisées ou non.	• Être en mesure de définir ce qu'est une bonne santé sexuelle et d'en faire la promotion • Définir le cadre légal de la personne âgée en institution notamment concernant la sexualité et les violences sexuelles • Connaître les comportements sexuels inappropriés (CSI) chez les personnes âgées • Savoir repérer et évaluer les CSI • Pour accompagner au mieux le CSI	• Apports théoriques • Echanges sur les pratiques • Vignettes cliniques
		Aptitudes et compétences Savoir identifier les CSI et proposer un accompagnement spécifique à la personne âgée.
Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts se référer aux informations générales	
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique PRIORITÉ aux professionnels du champ Sanitaire.	
Nombre de participant	Minimum de 5 et maximum 15	
Inscription	https://forms.gle/LpnEHS LCwqSSa3GC9	

DATES ET LIEUX :

Clermont-Ferrand : Iris ALBARET-FINET et Julie MENNUTI

Mardi 3 mars 2026 de 9h à 17h et Mardi 12 mai de 9h à 12h30

PRÉREQUIS :

avoir suivi le module 1 « Initiation à la clinique des AVS et posture professionnelle », ou sur accord préalable de l'équipe pédagogique.

PROGRAMME :

JOUR 1

Accueil des participants :

- * Présentation du génogramme, de l'historiogramme et du chôrogramme comme media clinique :

12h30 — 13h30 : Pause Déjeuner

- * Analyse, recensement, traduction, interprétation à partir des outils.

Bilan et évaluation de la journée

JOUR 2

Accueil des participants :

- * Mise en situation des participants avec l'utilisation des outils

12h30 — 13h30 : Pause Déjeuner

- * Reprise des questions émanant de cette mise en situation., traduction, interprétation à partir des outils.

Bilan et évaluation de la journée

Résumé	Objectifs	Méthode pédagogique
Nous présentons ici l'outil triptyque clinique, « Génogramme, Historiogramme, Chôrogramme », (Genuit et Vittoz, 2013 ; Genuit et Brochet, 2016 ; Da Silva et Genuit, 2016), medium graphique qui peut répondre à certaines demandes de professionnels, en particulier pour soutenir une parole difficilement exprimable et favoriser la compréhension de la globalité d'une histoire. Cet outil a été élaboré dans un aller-retour constant entre théorie et pratique, et s'est enrichi par les différentes expériences cliniques thérapeutiques et de formation auprès des professionnels spécifiquement dans le champ de la clinique des violences, sans s'y réduire...	* Connaître les concepts et les outils du génogramme, de l'historiogramme et du chôrogramme. * Repérer comme et quand introduire les outils dans la relation d'aide auprès d'auteurs de violences sexuelles. * Mener des entretiens individuels avec le support du génogramme et de l'historiogramme. * Repérer à travers les différents outils les répétitions et/ou mécanismes transgénérationnels de reproduction, l'existence de secrets dans le système familial, ou encore les champs d'investissement affectifs et relationnels de la personne. * Affiner sa capacité d'évaluation clinique à partir de ces trois outils.	* Apports théoriques * Echanges sur les pratiques * Vignettes cliniques
		Aptitudes et compétences Maîtrise d'outils d'analyse et thérapeutique pour optimiser l'accompagnement des AVS en individuel et/ ou en institution..

Tarif	Gratuit pour les professionnels de la région ARA. Pour les professionnels hors ARA coûts se référer aux informations générales
Public	Chaque demande d'inscription sera étudiée par le comité pédagogique PRIORITÉ aux professionnels du champ Sanitaire.
Nombre de participant	Minimum de 5 et maximum 15
Inscription	https://forms.gle/LpnEHSLCwgSSa3GC9

2026—formations catalogue

JANVIER			
Grenoble	19/01/2026	M1	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle
Lyon	26/01/2026	M1	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle
Clermont-Ferrand	27/01/2026	M1	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle
MARS			
Clermont-Ferrand	03/03/2026 (+12/05/2026)	M12	Outils tryptiques : génogrammes, chôrogramme, historiogramme
Grenoble	09/03/2026	M6	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles chez les mineurs de plus de 12 ans
Grenoble	16 et 17/03/2026	M7	Traumatisme et auteurs de violences sexuelles
Clermont-Ferrand	24/03/2026	M9	Violences sexuelles intrafamiliales
Lyon	26/03/2026	M10	Selflife : outils de médiation à visée préventive
AVRIL			
Clermont-Ferrand	20 et 21/04/2026	M10	Selflife : outils de médiation à visée préventive
Clermont-Ferrand	28/04/2026	M11	Comportements sexuels inappropriés chez les personnes âgées
MAI			
Clermont-Ferrand	12/05/2026 (matin) (suite 03/03/2026)	M12	Outils tryptiques : génogrammes, chôrogramme, historiogramme
Lyon	20/05/2026	M3	Les soins pénalement ordonnés : Obligation et injonction de soins
Lyon	19/05/2025 (matin)	M4	Les traitements médicamenteux— FORMATION DÉMATÉRIALISÉE
JUIN			
Grenoble	08/06/2026	M6	Initiation à la clinique des adolescents auteurs de violences sexuelles de plus de 13 ans
Lyon	11/06/2026	M2	Approfondissement de la clinique des auteurs de violences sexuelles et de l'agir sexuel violent
Clermont-Ferrand	30/06/2026	M1	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle
SEPTEMBRE			
Grenoble	07/09/2026 (matin)	M5	Les Comportements Sexuels problématiques chez les enfants de moins de 13 ans
OCTOBRE			
Clermont-Ferrand	06/10/2026	M5	Les Comportements Sexuels problématiques chez les enfants de moins de 13 ans
Grenoble	08/10/2026	M1	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle
Lyon	08/10/2026	M1	Initiation à la clinique des auteurs de violences sexuelles et posture professionnelle
Lyon	15/10/2026	M8	Troubles pédophiliques et états des lieux
NOVEMBRE			
Clermont-Ferrand	10/11/2026	M6	Initiation à la clinique des adolescents auteurs de violences sexuelles de plus de 13 ans
Grenoble	16/11/2026	M3	Les soins pénalement ordonnés : Obligation et Injonction de soins
Grenoble	30/11/2026	M9	Violences sexuelles intrafamiliales
DECEMBRE			
Lyon	03/12/2026	M9	Violences sexuelles intrafamiliales
Clermont-Ferrand	08/12/2026	M8	Troubles pédophiliques et états des lieux

Modalités d'inscription :

Chaque participant peut s'inscrire à un maximum de **3 modules de formation**. Avant de valider votre choix, merci de bien vérifier les **pré-requis** indiqués pour chaque module, afin de traiter rapidement vos demandes d'inscriptions.

Les **pré-inscriptions** se font exclusivement en ligne via le lien suivant :

[Formulaire d'inscription](#) (ou <https://forms.gle/LpnEHSLCwqSSa3GC9>)

Une fois votre demande transmise, vous recevrez un **mail de confirmation** précisant la prise en compte de votre inscription.

Nous vous invitons également à consulter régulièrement notre **site internet**, où les disponibilités des différents modules sont mises à jour en temps réel. Vous pourrez ainsi suivre l'évolution des places restantes et ajuster vos choix si nécessaire.



Délégation de Clermont-Ferrand
Bâtiment place Henri Dunant
58 rue Montalembert - 63003 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél : 04 73 754 416
Mail : ccoutures@chu-clermontferrand.fr

LE VINATIER

PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

Délégation de Lyon
Bât. 338A— BP 30039
95, bd Pinel—69678 BRON
Tél : 04.37.91.53.09

Mail : laure.vivier@ch-le-vinatier.fr



CHU Bellevue
Pavillon 5 bis—42055 SAINT-ETIENNE Cedex 2
Tél : 04 77 12 79 32

33, rue Normandie Niémen
CS 40147— 38431 ECHIROLLES Cedex
Tél : 04 56 58 89 40
Mail : contact@criavs-ra.org